

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2008

L'an deux mille huit, le vingt-deux juillet, à vingt heures trente, le conseil municipal est réuni sous la présidence de Mme Angéline APPRIEUX, maire.

Sont présents : M.Mme APPRIEUX, DANZO, FAURE, VASSEUR, DELAY, JANOT, PEDEUX, SANTONAX, , HUREL, GAS, POURCHERE, CARRION.

Absents excusés : Christiane LANTHEAUME, Jean- Paul ANDRE

Secrétaire : Jean Daniel POURCHERE

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame le Maire lit le compte-rendu du Conseil Municipal du 17 juin 2008. Aucune remarque n'a été signalée.

### APPROBATION DU PLU

Madame le Maire rappelle l'historique du PLU :

- les orientations données par le PADD ;
- le rapport de l'enquête publique menée en mairie du 20 janvier 2008 au 22 février 2008, 14 personnes se sont manifestées auprès du commissaire enquêteur.

Madame le Maire lit le document adressé par l'urbaniste, Mme Sylvie VALLET contenant toutes les modifications prises en compte, suite aux demandes de la Préfecture, notamment le report des tracés des canalisations de transport des matières dangereuses et la prise en compte du SCOT de Grenoble.

Le conseil municipal maintient son souhait de ne pas faire apparaître dans le PLU la possibilité du CFAL.

Madame le Maire propose au vote la modification de la parcelle cadastrée de M. Ebersviller de zone A en zone Nh : 10 oui - 2 abstentions, **la modification est approuvée à l'unanimité.**

Madame le maire propose au vote l'approbation du PLU : 11 oui - 1 abstention. **Le PLU est approuvé à l'unanimité.**

### CENTRE MEDICO-SCOLAIRE

Suite à la réunion du 17 juin 2008 tenue à la Côte Saint André, Madame le Maire a reçu un courrier de la commune de la Côte Saint André concernant la convention à signer avec celle-ci relative à l'implantation du centre médico-scolaire sur sa commune. Au cours du mois de septembre, la commune de Primarette sera consultée afin de donner avec exactitude le nombre d'enfants scolarisés dans l'enseignement primaire.

Le conseil municipal donne l'accord à Madame le Maire pour pouvoir signer cette convention.

### ATSEM

Madame le Maire rappelle que dès la rentrée, la semaine des 4 jours sera en fonctionnement au niveau des écoles maternelles et primaire. Elle doit rencontrer très prochainement les ATSEM afin de définir avec elles leur modification d'emploi du temps et d'aborder la question de la garderie qui est toujours à l'étude.

### DOSSIERS D'URBANISME

Daniel DANZO nous informe des dossiers d'urbanisme en cours :

- \* PC Lionel GOUBET : stabulation complémentaire ;
- \* PC Jean Christophe LANTHEAUME : agrandissement de sa maison afin de pourvoir au logement de sa belle-mère ;
- \* DP M. CAPUANO, Combe Quartier : fermeture d'une avancée de toit ;
- \* DP Jean Michel COMBALOT, le village, Aménagement des combles et pose de fenêtres de toit;
- \* DP SCI Montsoleil Adèle CARRION, Serve et Grand Champ, pose de fenêtres de toit, d'un auvent et création d'une pente à 5 %.

## RAPPORTS DES DELEGUES

- Commission voirie de la CCTB : Daniel DANZO rappelle que le budget en investissement est de 400 k€ et que le marché a été confié aux entreprises GABILLON et APPIA. Sur la commune de PRIMARETTE, les travaux concernent la poursuite de la réfection de la route de Champ Dame jusqu'à chez Gérard FAURE. Le fauchage (budget 15 565 € HT) a été confié à l'entreprise GABILLON. L'année prochaine les travaux se porteront sur la sécurisation des carrefours dangereux (deux à Pommier de Beaurepaire (croisement VC 18 et bas Pommier, un à Pisieu.)
- Commission environnement de la CCTB : Maurice FAURE nous indique que la commission poursuit son long travail sur les différents scénarii pour l'enlèvement des poubelles et la mise en place de la taxe incitative.
- Commission développement économique de la CCTB : Adèle CARRION nous indique que lors de la première réunion, la commission a été mise en place et les différents projets ont été présentés comme la zone industrielle de Champ Large.
- Commission défense incendie de la CCTB : la commission a été mise en place lors de la première réunion. Adèle CARRION nous rappelle les précautions à prendre autour des hydrants placés dans chaque commune.
- Commission Patrimoine et culture de la CCTB : Michèle AVALLET nous présente les différents projets abordés lors de la première réunion : Musée de TOURDAN, pôle culturel à JARCIEU, Salle de concert à MONTSEVEROUX, Lecture publique, répertoire des projets et des associations sur les différentes communes autour de la culture. Les statuts de la CCTB doivent être étudiés afin de vérifier les domaines de compétences de la CCTB.
- Commission communale finances : Daniel DANZO fait le point sur le budget pour le premier semestre. Des demandes de proposition de prêt ont été faites auprès d'organismes bancaires concernant le prêt que la commune doit contracter au mois de septembre. Il précise que le taux d'intérêt sera supérieur à 5 %.
- Commission communale voirie : Une visite a été faite sur le chemin .. face à la maison de Justine Meillat. Le trou actuellement présent sur la chaussée a été sécurisé et des travaux de consolidation vont être réalisés.
- Commission communale Salle d'animation, salle des fêtes : Pour sa première réunion, la commission a travaillé sur le contrat de location de la SPAR. Michèle AVALLET avait au préalable visité les salles de PISIEU et BEAUREPAIRE.
- SPAR : Les travaux avancent. La réception de l'ouvrage par la commune est repoussée au mois de septembre. Il faut attendre le passage de la commission sécurité. Le chantier sera fermé et sécurisé tout le mois d'août puisqu'aucune entreprise n'interviendra dans cet intervalle. Toutefois, le syndicat de voirie va travailler sur les abords de la salle.

## QUESTIONS DIVERSES

Franck Durieux va adopter les horaires d'été jusqu'au mois de septembre.

Madame le Maire a informé les conscrits qu'ils n'étaient pas autorisés à dormir dans la salle d'animation pendant la vogue. Ils peuvent toutefois dresser une tente dans le terrain communal, à proximité de l'église.

Madame le Maire nous informe des courriers adressés en mairie :

- Courrier de GROUPAMA : remboursement des frais engagés (676 €), relatifs au dégât des eaux survenu à l'école primaire et maternelle lors du week-end de Pentecôte.
- Courrier de la POSTE : fait suite à l'entrevue entre le directeur de la Poste de Beaurepaire, Madame le Maire et ses adjoints. Il est rappelé l'impossibilité d'acheter des timbres par mandats et l'usage de la carte bancaire comme moyen de paiement ou de retrait.
- Courrier de l'entreprise DEMARQUEST : lors de l'entretien annuel de l'horloge de l'église, il a été constaté que la grande aiguille devait être changée (coût : 1024,97 € TTC) ainsi que le fil ... (coût : 281 € TTC). Madame le maire indique que ces propositions seront étudiées lors de la réalisation du budget 2009 puisqu'elles n'apparaissent pas au budget 2008.
- Courrier de Jacques REMILLER : demande au conseil municipal de prendre une délibération afin de maintenir l'affichage du département sur la plaque d'immatriculation. Le conseil municipal ne souhaite pas prendre position.

- Fax de la CCTB : Invitation à une visite du chantier des fouilles actuellement en cours derrière le boulodrome de Tourdan, jeudi 24 juillet 2008 à 10h.
- Invitation : à partir du 17 septembre 2008....

La date du mardi 16 septembre 2008 20 h 30 est arrêtée pour le prochain conseil municipal.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 23h45.